

La Jenny

Société Civile Immobilière du Village naturiste de La Jenny
Société civile immobilière au capital de 11.525,15 €
Siège social : Route de La Jenny - 33680 LE PORGE
(RCS BORDEAUX : D 324 815 877)

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE **DES 24 – 25 ET 26 JUILLET 2020**

L'Assemblée Générale s'est déroulée sur convocation en date des 24 – 25 et 26 juillet 2020.

L'année 2020 a été perturbée par le coronavirus.

Face aux multiples difficultés qui s'opposent à un déroulement normal de l'assemblée générale en présence des associés, et compte tenu des saines précautions à adopter pour la santé de tous, j'ai donc décidé d'organiser à titre exceptionnel et dans le cadre de la législation en vigueur cette assemblée et les votes par des moyens électroniques. Ils ont été mis en place par la société Périclès, professionnelle du secteur, forte d'une grande expérience en la matière. Un huissier de justice spécialisé dans le vote électronique a veillé à la fiabilité du système. Maître Richard VALEANU a conseillé la SCI sur la légalité de ce scrutin en concertation avec la société Périclès.

L'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 adoptée par les pouvoirs publics dans le contexte de la crise du Covid19 autorise la tenue des assemblées générales de sociétés comme la nôtre hors la présence des associés par des moyens électroniques, et pour celles des sociétés dont le nombre des associés est trop important, sans recours à la visioconférence qui est une modalité facultative parmi d'autres.

Résultats de l'assemblée générale de la **SCI DU VILLAGE NATURISTE DE LA JENNY**

VOTE ELECTRONIQUE 2020 :

Acte de l'organisation du vote électronique en période de Covid-19

Le principe du vote électronique a été présenté dans le dossier de convocation

Rappel des règles de majorité en Assemblée Générale Ordinaire :

378 Votes en parts sociales favorables, soit ½ du capital social.

Résolution LIMINAIRE :

Suite à l'ordonnance du 25 mars 2020 prise par les autorités dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, la Gérance a tenu cette Assemblée Générale Ordinaire à titre exceptionnel par le moyen de vote électronique à distance.

Ce vote électronique à distance a permis :

- La participation d'un plus grand nombre d'associés malgré l'éloignement,
- D'éviter un risque de contagion du virus par une Assemblée Générale physique.

Afin d'écartier toute ambiguïté et tout malentendu sur le sens de cette modalité, il est important que les associés en prennent acte.

En votant :

- Oui, les associés reconnaissent qu'il a été fait application de cette mesure gouvernementale.

Cette approbation vous permet de poursuivre le vote électronique des résolutions.

- Non ou en vous abstenant, certains associés estiment que ce moyen légal et son usage sont inappropriés.

R	OUI	NON	ABSTENTION
Voix	50 400	4 200	800
%	90,97 %	7,58 %	1,44 %
TOTAL Voix	55 400		

La résolution liminaire est adoptée.

Rapport d'activité 2019 du Gérant

Parts sociales (1/2 du Capital Social)

Résolution 01 :

L'Assemblée Générale des associés donne quitus au Gérant pour son rapport moral et son action au cours de l'année 2019.

R1	OUI	NON	ABSTENTION
Voix	48 000	5 900	1 500
%	86,64 %	10,65 %	2,71 %
TOTAL Voix	55 400		

La résolution 1 est adoptée.

Présentation des comptes de l'exercice 2019

Parts sociales (1/2 du Capital Social)

Résolution 02 :

L'Assemblée Générale des associés, après avoir pris connaissance, approuve les comptes et le bilan présentés par la Gérance pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 et lui en donne bonne et valable quittance.

R2	OUI	NON	ABSTENTION
Voix	48 200	6 000	1 200
%	87,00 %	10,83 %	2,17 %
TOTAL Voix	55 400		

La résolution 2 est adoptée.

Budget prévisionnel 2020

Parts sociales (1/2 du Capital Social)

Résolution 03 :

L'Assemblée Générale des associés, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel 2020 présenté par le Gérant, approuve la proposition des appels de fonds des associés à 1 613 € par lot représentant la somme de 1 219 428 €.

R3	OUI	NON	ABSTENTION
Voix	49 000	5 400	1 000
%	88,45 %	9,75 %	1,81 %
TOTAL Voix	55 400		

La résolution 3 est adoptée.

Excédents budgétaires 2020

Parts sociales (1/2 du Capital Social)

Résolution 04 :

Le Conseil de Surveillance recommande que le Gérant puisse effectuer les excédents budgétaires, pour des travaux urgents ou programmés pour l'année N+1, même au-delà des 114 336 € (cf. : art.24 alinéa 14 des Statuts), en action concertée et avec l'accord du C.S. L'autorisation sera valable pour une année.

R4	OUI	NON	ABSTENTION
Voix	46 000	8 300	1 100
%	83,03 %	14,98 %	1,99 %
TOTAL Voix	55 400		

La résolution 4 est adoptée.

Appel pour le Fonds de Prévoyance 2021

Parts sociales (1/2 du Capital Social)

Résolution 05 :

L'Assemblée Générale des associés, approuve l'appel de fonds de 2021 à hauteur de 550 € par chalet, représentant 415 800 €.

R5	OUI	NON	ABSTENTION
Voix	49 000	5 200	1 200
%	88,45 %	9,39 %	2,17 %
TOTAL Voix	55 400		

La résolution 5 est adoptée.

Vote du prestataire d'animation

Choix du prestataire d'animation pour les années 2021-2022-2023

Majorité des suffrages exprimés

1. Ferret Loisirs Animation (FLA) représenté par Bertrand DEMIER
2. Crazy Fun Parc (CFP Animations) représenté par Cédric BERNAR
3. Vote blanc

R6	OUI	NON	ABSTENTION
Voix	23 500	18 100	13 800
%	42,42 %	32,67 %	24,91 %
TOTAL Voix	55 400		

FERRET LOISIRS ANIMATION a été élu.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les résultats de votes électroniques obtenus sont les suivants :

13 Candidats se sont présentés (par ordre alphabétique) :

- Fabrice AMALRIC
- Jérôme CAMLONG
- Gilles GOGNET
- Christian LACROIX
- Patrick MAILLEFERT
- Philip MONDON
- Alain NEYRIAL
- Pascal POMMIER
- Denis SABATIE
- Philippe SUTTER
- François TRIBOUT
- Anne-Marie VANDELDELDE
- Bernard VRYENS

1 retrait de candidature :

- AMALRIC Fabrice

Résultats des votes :

- Anne-Marie VANDELDELDE	369
- Gilles GOGNET	345
- Alain NEYRIAL	323
- Christian LACROIX	312
- François TRIBOUT	298
- Jérôme CAMLONG	282
- Bernard VRYENS.....	275
- Patrick MAILLEFERT	266
- Philip MONDON	257
- Philippe SUTTER	256
- Denis SABATIE	227
- Pascal POMMIER	196
- Vote blanc	35

Ont été élus selon les résultats :

- **Anne-Marie VANDELDELDE**
- **Gilles GOGNET**
- **Alain NEYRIAL**
- **Christian LACROIX**
- **François TRIBOUT**
- **Jérôme CAMLONG**
- **Bernard VRYENS**
- **Patrick MAILLEFERT**